



Frankreich

* Fabriqué à la machine
(données sans garantie)

Les élections européennes auront lieu en Allemagne le **9 juin 2024**.

Les citoyens et citoyennes de l'Union originaires d'autres États membres de l'UE peuvent voter en Allemagne s'ils ont un domicile ou leur résidence habituelle en République fédérale d'Allemagne ou dans l'un des autres États membres de l'Union européenne depuis au moins trois mois (c'est-à-dire depuis le 9 mars 2024) et s'ils ont atteint l'âge de 16 ans le jour des élections.

Tous ceux qui votent pour la première fois en Allemagne doivent s'inscrire activement sur les listes électorales. s'inscrire sur la liste électorale. Le formulaire de demande est disponible est disponible [ici](#). La demande dûment remplie doit être envoyée avant le 19 mai 2024 par courrier ou en personne au bureau des élections, Postfach 3920, 65029 Wiesbaden doit être déposée.

Vous recevrez alors une notification de vote contenant toutes les informations, y compris l'option de vote par correspondance et l'emplacement de votre bureau de vote. Le jour du scrutin, vous devrez présenter une pièce d'identité en cours de validité. Pour toute question supplémentaire, la ville de Wiesbaden est à votre disposition au **0611 31-4501**. Des informations juridiquement contraignantes sont disponibles dans l'avis du 11 janvier 2024. Disponible sous le lien : [Élections européennes | Wiesbaden, capitale du Land.](#)

LANDESHAUPTSTADT



Dezernat für Smart City,
Europa und Ordnung

